

Excusé : Thomas ANTH

La séance est ouverte à 19h30.

1. Bail emphytéotique

Mardi dernier Bernard a signé chez le notaire le bail emphytéotique qui permet de donner la gestion de la gravière du Fort à la FROG

Il faudra alors étudier ne affiliation à la jeunesse et sport afin de bénéficier de subventions..

2. Etat des démêlés avec les services fiscaux

Claude ZION a déposé en juin un dossier de demande de rescrit fiscal mais celui-ci était incomplet.

Il a alors rencontré Madame ZUBER qui lui a expliqué ce qui été attendu.

Claude a alors amélioré le dossier et si celui-ci est accepté, le CODEP pourra accepter les dons.

3. Subventions des clubs (Conseil Général)

Le CPB a été subventionné à 50% d'un budget de 14 000 € pour le renouvellement de leur compresseur soit 7000 €.

Le CAMNS a été subventionné à 50% d'un budget de 4800 € pour l'acquisition d'une station NITROX soit 2400 €.

Le GAZELEC a été subventionné à 41.8% pour développer la plongée enfant soit 2800 € .

L'ACAL a été subventionné à 25% d'un budget de 9400 € pour l'acquisition d'une station NITROX soit 2400 € comme le CAMNS.

Deux clubs se sont désistés et déposeront un dossier l'an prochain :

Le GRAIN DE SABLE pour un compresseur

L'ARDEP pour la modernisation de leur matériel enfant.

4. Réservation des salles de cours

Les cours des prépas MF 1 se dérouleront désormais à la maison des sports de 20h à 23h pour seulement 30 € ce qui permettra de réduire les frais.

Les cours des prépas N4 se dérouleront à la chambre des métiers mais il ya une possibilité de salle de cours et d'un amphi chez les pompiers de Cronembourg. Si nous signons une convention avec les pompiers on pourra basculer les cours de la chambre des métiers vers Cronembourg.

Les pompiers bénéficiant d'une piscine, on pourra envisager d'y faire le stage initial des initiateurs l'an prochain.

5. Remboursement des frais de déplacement du Hockey

Benoît LICHTER demande à être remboursé de 2400 € de frais de déplacement pour des formations d'entraîneurs et de juges depuis deux ans.

Ils peuvent se rembourser sur le budget alloué sans le dépasser, de même qu'ils peuvent utiliser le reliquat de l'an dernier

6. Cohésion social

Il faudra remplir un dossier sur 2008 à 2011 sur l'évolution des effectifs au sein du département.

7. Prime au MF2

Laurent MARCOUX s'indigne du fait que les cadres de certaines commissions se font rembourser une partie des frais d'examen alors qu'au niveau de la commission technique rien n'est remboursé. Il demande que justice soit rendue en offrant une prime aux nouveaux MF2.

Claude fait remarquer que cela ne peut pas être une décision du bureau mais que l'on peut en parler au comité afin qu'une partie des sommes allouées à la formation des cadres par le CNDS soit mieux répartie.

8. ERWE

Monsieur WEIL nous réclame 6900 € de TVA, or le prix indiqué était net. Bernard considère que nous n'avons pas à payer.

Il faudrait un expert qui confirme par écrit notre bon droit. Cependant il est nécessaire de rester en bon terme avec Monsieur WEIL.

9. Conseil général

Il faut remplir au plus vite le dossier et fournir les pièces manquantes.

Bernard clôt la séance

pour le Comité Directeur
Katy Lambinet
secrétaire adjointe

Prochaine réunion avec le comité élargi : le 6 décembre 2011